



Le 04 mai 2023

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 31/12/2023

Introduction

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'association arrêtés à fin décembre 2023. A noter que j'ai été élu Trésorier par intérim le samedi 16 mars 2024 pour pallier la défection de notre précédent Trésorier qui n'a pas réadhéré à l'association en 2024.

1. Ressources de l'association

Notre association a bénéficié au titre de l'année 2023 de 170 514 euros de ressources qui se décomposent selon l'affectation suivante :

- 83 000 euros de subvention de l'ARS dans le cadre de notre convention triennale
- 26 851 euros de subvention complémentaire de l'ARS dans le cadre d'un avenant dédié à la revalorisation salariale des animateurs de GEM, signé le 18 septembre 2023
- 31 500 euros de subvention de la CEA
- 15 000 euros de subvention de la ville de Strasbourg
- 7 843 euros d'aides à l'emploi
- 3 186 euros de dons
- 1 080 euros de cotisations
- 153 euros de recettes de vente de billets Tôt ou T'art
- 636 euros de recettes de participations aux activités et ateliers (médiation animale, cuisine, sortie vélo...)
- 255 euros de ventes / collectes au profit de l'association (vide dressing, casques anti-bruit...)
- 825 euros de remboursement de formations
- 185 euros de régularisation URSSAF

2. Dépenses de l'association

Dans le cadre du respect de notre objectif notre association a mis en place différents ateliers (théâtre, dessin, médiation animale...) auprès de nos adhérents pour un coût global de 4 144 euros, dont 300 euros d'annulation de charges (psychoéducation), contre 5 943 euros en 2022.

Le montant du loyer et des charges sur l'exercice 2023 représente 22 807 euros.

Dans le cadre de son fonctionnement l'association a généré des frais généraux 13 034 euros (10 803 euros en 2022). Vous trouverez dans le compte de résultat détaillé la ventilation des charges par nature.

La masse salariale, charges sociales incluses, est de 109 664 euros (contre 87 169 euros en 2022), auxquels s'ajoutent 1 797 euros au titre de la cotisation formation que doit payer l'association.

La trésorerie de l'association étant excédentaire et placée sur un livret A et un livret d'épargne nous avons perçu 2 085 euros d'intérêts au titre de 2023.

L'ARS ayant versé un complément à notre subvention, le solde de 17 251 euros a été réservés en fonds dédiés à la masse salariale future.

3. Investissements

Notre association n'a pas procédé à des investissements sur l'exercice 2023.

Les investissements des années précédentes ont entraîné la comptabilisation en charge d'un amortissement de 4 227 euros.

4. Résultat et situation financière

L'année 2023 se termine sur un excédent de 2 947 euros.

La situation financière de l'association est saine avec une trésorerie positive de 89 494 euros, ce qui correspond à environ 6,5 mois de fonctionnement.

5. Heures de bénévolat

En 2023, le bénévolat s'est encore accentué au sein de notre association.

Les animateurs bénévoles ont contribué pour 478 heures d'activités, de discussions, et autres ateliers (contre 382 en 2022), ainsi que 216 heures de permanences les samedis soir.

Des adhérent-es bénévoles ont consacré 97 heures à la sensibilisation et à l'information du public lors du Village des Associations de Strasbourg, de la matinée Autisme et TDAH à l'INSPE et lors des portes ouvertes du CRA, pour ses 20 ans.

Une dizaine d'adhérent-es bénévoles a consacré 31 heures à l'entretien du local du GEM (ménages, fleurissement, etc).

Ainsi les administrateur-rices s du Conseil d'administration ont cumulé 225 heures de réunions (ce décompte ne comprenant le temps consacré aux échanges par e-mail ou autres).

Des administrateur-rices s modérateur-rices bénévoles ont participé à 10 réunions GEM Safe et modération du chat pour un total de 33,5 heures. Les modérateur-rices bénévoles ont consacré près de 200 heures à la modération des discussions et échanges générés par les utilisateurs du chat interne du GEM.

Les informaticiens, psychologues ou étudiant-es en formation, les graphistes, bibliothécaires bénévoles ont contribué pour 216 heures de travaux et réunions diverses.

La valorisation de l'ensemble du bénévolat est de 43 662 euros.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023

Il convient de procéder à l'affectation des résultats 2023.

Nous vous proposons les affectations suivantes :

- Résultat 2023 de 2 947,13 euros à affecter en report à nouveau

Le 4 mai 2024

Romain GANGLOFF
Trésorier par intérim